

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24123416

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

06 AUG 2024
Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0455 638 494**

Nom

(en entier) : **La Calestienne**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Faubourg St Martin 22 à 5570 Beauraing**

Objet de l'acte : Nominations-démissions

A l'occasion de l'AG ordinaire du 25 juin 2024, l'assemblée générale a pris acte de la candidature comme membre de l'AG et du Conseil d'Administration de Madame Liliane LEBON.

La Candidature de Madame LEBON a été proposée à l'AG qui a voté son admission au CA et à l'AG à l'unanimité.

A dater de ce jour, le Conseil d'administration de la Calestienne ASBL se compose comme suit :

1. Monsieur Eric ALBERTUCCIO, rue Wanfercée-Baulet, 5 à 6224 Wanfercée-Baulet,
2. Madame Ann PAQUET, rue des Meuniers 23, à 5620 Morville
3. Monsieur Sébastien CASSART, Rue de Mont, 20 à 4160 Anthisnes
4. Monsieur Michel THOMAS, Allée du Nondeux 30/1 à 5570 Beauraing
5. Madame Liliane LEBON, Rue du Point du Jour, 50 à 1470 Bousval

Monsieur Michel THOMAS, Administrateur et Directeur de La Calestienne, assure la gestion journalière de l'ASBL

Pour extrait conforme
Michel THOMAS Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).